



BREVES DE GAMELLE n°2  
Novembre 2000

Madame, Monsieur,  
Adhérent(e) de l'Association  
SOS CHATS LIBRES

OBJET : Convocation à l'Assemblée Générale 2000

Cher(e) adhérent(e),

J'ai le plaisir de vous inviter à la prochaine Assemblée Générale de l'Association SOS CHATS LIBRES, qui aura lieu le :

*Samedi 2 décembre 2000 à 14h30,  
à la Mairie de Coulounieix-Chamiers, avenue du Général de Gaulle.*

Nous souhaitons vivement votre présence, mais en cas d'impossibilité, vous trouverez ci-joint un « bon pour pouvoir » à renvoyer au siège de l'Association.

Dans l'attente du plaisir de vous revoir à cette occasion, je vous prie de croire en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

La Présidente,  
Frédérique Prudhomme

#### BON POUR POUVOIR

Je, soussigné(e).....  
donne pouvoir à M..... pour me  
représenter lors de l'Assemblée Générale de l'Association SOS  
CHATS LIBRES qui se tiendra le samedi 2 décembre 2000 à 14h30 à  
la mairie de Coulounieix-Chamiers.

Signature, précédée de la mention « bon pour pouvoir »

Association SOS CHATS LIBRES.

## Assemblée Générale de l'Association SOS CHATS LIBRES

Samedi 2 décembre 2000

#### Ordre du jour

- Rapport moral de l'année écoulée et bilan de toutes les actions menées sur le terrain.
- Bilans financiers et approbation des comptes.
- Renouvellement du tiers des membres du conseil d'administration.
- Questions diverses.

#### BON D'ADHESION

A retourner à : SOS Chats Libres - La Prairie de Gravelle - 24430 Annesse et Beaulieu

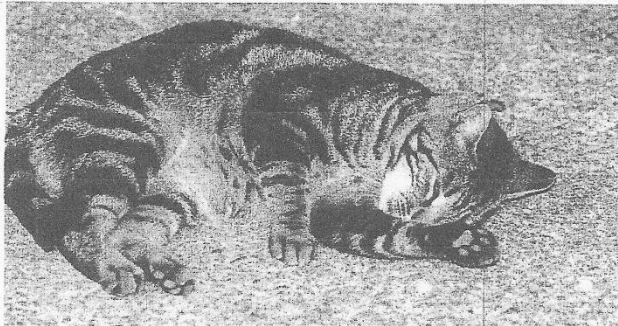
Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....

Adhère à l'Association « SOS Chats Libres », par chèque bancaire :

Membre actif entre 50 F et 100 F     Membre bienfaiteur 100 F et +

# S.O.S. Chats libres

C'est en 1993 que Frédérique Prudhomme crée à Annesse et Baulieu, près de Périgueux, l'association SOS Chats libres, sur le modèle des Écoles du chat. Mais l'association connaît des difficultés, et en décembre 1998 elle ne compte plus que 23 membres et est en passe de disparaître. Face à cette situation, de bonnes volontés nouvelles se mobilisent et, à la mi 2000 elle compte désormais 170 adhérents et a développé ses activités, grâce à des partenaires, comme la fondation Bourdon, mais aussi grâce à l'action de certaines municipalités de la région.



## Quatre objectifs

L'association s'est fixée comme objectifs :

— la stérilisation et le tatouage des chats errants.

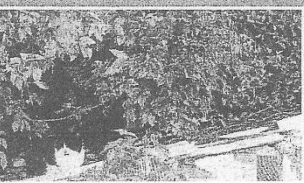
— la vaccination et l'entretien de ces chats.

— l'aide aux personnes démunies qui s'en occupent (apports de nourriture, gardiennage).

— et, plus généralement, l'aide à tout animal en détresse, quel qu'il soit.

La loi sur les animaux du 6 janvier 1999 a fait entrer dans les mœurs et dans les pratiques administratives municipales la notion de "chats libres". Il s'agit de chats errants stérilisés et tatoués au nom d'une association de protection animale. Un chat libre, qui a de ce fait une existence légale, ne peut être euthanasié en fourrière. En cas de capture il est remis à l'association dont il dépend.

— et, plus généralement, l'aide à tout animal en détresse, quel qu'il soit.



## L'action au quotidien

Courant 1999, l'association a trouvé un second souffle, grâce à l'implication de certains de ses membres (qui ont rapidement atteint la centaine). Chaque jour, une dizaine de personnes sont sur le terrain, par tous les temps, pour nourrir et protéger les chats des quartiers.

Une réunion mensuelle, permet de définir les actions et d'en dresser le bilan.

Au cours de l'année 1999, SOS Chats libres est intervenus dans 18 petites communes, et dans une quinzaine de sites situés dans la ville de Périgueux. 129 animaux (49 chats, 80 chattes) ont été capturés et stérilisés grâce à l'aide de la fondation Bourdon qui a financé la stérilisation de 70 chattes. La coopération de plusieurs vétérinaires et cliniques vétérinaires a aussi permis à l'association de mener à bien cette tâche.

En juin 2000, une convention avec la ville de Sarlat a permis à l'association de mettre en œuvre une action cohérente et dans la durée.

La mairie a pris en charge financièrement l'action, en liaison avec deux cliniques vétérinaires de la ville, et s'est rendue acquéreuse de quatre caisses trappes qui serviront à la capture des animaux errants par les services techniques de la mairie. Ces mêmes services transférant les animaux chez le vétérinaire. L'association contrôle et encadre l'opération, en liaison avec une correspondante locale et les services municipaux. Une autre municipalité, Saint-Michel Léparon, a pris en charge les chats errants.

## Les problèmes

Mais, s'il y a quelques satisfactions, la situation n'est pas toute rose. Sur le terrain, le manque d'effectif est criant, les membres actifs, sans cesse sollicités, sont débordés par l'ampleur de la tâche. SOS Chats libres est la seule association du département de la Dordogne à effectuer ce travail de régulation des naissances, de suivi sanitaire et de nourrissage des animaux.

L'association lance un appel à de nouvelles bonnes volontés qui pourraient donner une demi-journée de leur temps chaque semaine afin de faire face au travail de fond et aux urgences. Faute de cette participation, l'association ne pourra maintenir son action dans la durée.

Même si, comme beaucoup d'associations de protection animale, SOS Chats libres, dispose de moyens financiers limités (cotisations des membres, conventions avec les municipalités, aide diverses), c'est le manque de moyens humains qui est aujourd'hui le plus grave et contraignant, comme l'écrit Françoise Soubeyran, "à des choix navrants entre les misères à soulager."

## Contact :

Association SOS Chats libres  
La Prairie de Gravelle  
24430 Annesse et Baulieu

**Vous êtes sensibilisés à notre action - Vous n'avez pas beaucoup de temps mais vous pouvez nous aider. Comment ?**

Pour que l'action de SOS CHATS LIBRES perdure après 10 ans d'existence, nous avons besoin de vos bonnes volontés afin de continuer à soulager les misères animales et que se poursuive le mouvement de sensibilisation des citoyens à la nécessité d'une stérilisation des félins sur le territoire public.

En répondant à ce bref questionnaire, vous nous aidez: à évaluer les moyens dont nous pouvons disposer, à savoir « le temps disponible » possible pour chacun de vous.

### Type d'engagement :

#### ■ aide administrative :

- Factures (suivi)
- Relations partenaires (vété, mairies, particuliers, associations, etc)
- Relations presse (petites annonces)

#### ■ aide sur le terrain :

- Relations avec les protecteurs-nourrisseurs des animaux
- Participation au trappage, au nourrissage
- Conseils, gardiennage animaux blessés ou en attente de placement,
- Autre

Vous êtes prêts à nous rejoindre dans un bénévolat à votre mesure, alors indiquez-nous :

vos nom et adresse :

vos jours et heures disponibles (ou volume horaire semaine) :

les moyens dont vous disposez : téléphone, voiture (pour le transport d'animaux) :

sur quel périmètre géographique vous pourriez intervenir :

*Nos amis les chats des rues vous remercient infiniment*



pour soigner un chat récalcitrant :  
Pour lui faire avaler un comprimé plus facilement, le tremper dans l'huile (le comprimé, pas le chat !).



Il n'en manque plus qu'un et nous pourrons éteindre !